



La Lettre

de l'Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie

« Mettre fin au mythe qui oppose croissance et environnement. »

ÉDITORIAL

LE JUSTE ÉQUILIBRE

Après s'être dévoué pendant de nombreuses années à la tête de l'A.V.Q.V., Yves-Noël Genty m'a laissé la présidence pour se consacrer à d'autres tâches. J'en suis flatté, et m'efforcerai d'y faire face et de poursuivre dans le même esprit qui animait les fondateurs il y a déjà trente ans, pour mettre le bon sens au service de l'efficacité et de la qualité de l'environnement.

Ce trentième anniversaire a été fêté avec éclat en 2005 par l'organisation d'un concours photo sur le thème de l'eau en Vendée. Les meilleures photos primées en 2005 ont été exposées en 2006 dans différents lieux avant d'être regroupées dans un très beau livre intitulé « Eaux de Vendée Images-Mirages ».

Le 25 novembre dernier, notre adhérent Marcel Albert a bien voulu nous accueillir aux Herbiers pour la présentation de ce livre. Un compte rendu fidèle de cette manifestation à laquelle assistaient nombre de nos adhérents et d'habitants des Herbiers figure dans la partie centrale de cette lettre.

Sensibiliser l'opinion aux problèmes de l'eau en Vendée et dans le monde en général était l'un des buts de ce livre. Je souhaite vivement que celui-ci ait le succès qu'il mérite, non seulement auprès de nos adhérents et des auteurs des photos, mais aussi auprès d'un large public.

Mais l'eau n'est pas le seul domaine auquel s'intéresse l'A.V.Q.V., car notre association vient de signer une convention avec la ville de Fontenay pour assurer la conservation de tombes présentant un grand intérêt pour le patrimoine au cimetière Notre-Dame.

Pour l'année à venir, la présence de l'A.V.Q.V. est prévue dans différentes manifestations sur le thème du développement durable (St-Jean-de-Monts, Martinet...), du livre (Saint-Gervais...).



Le général Jacques de Morant

Et c'est le 28 avril à Oulmes que devrait se tenir notre assemblée générale 2007. Une sortie touristique pourrait se dérouler au Bernard dont les nombreux mégalithes, l'église récemment restaurée et les éoliennes nouvellement installées justifient une visite. Une date reste à préciser...

Agreeée auprès des pouvoirs publics, notre association est présente dans les structures départementales de concertation sur les sites et paysages, la qualité de l'air et de l'eau, Natura 2000, la chasse et la faune sauvage, l'aménagement foncier, le traitement des ordures..., bref sur tout sujet qui présente des incidences sur la qualité de la vie.

Dans ces structures, nos représentants s'efforcent de faire valoir des positions constructives sans rentrer dans des polémiques stériles. Les solutions qu'ils soutiennent le sont après avoir bien pesé avantages et inconvénients.

Ainsi, en ce qui concerne les énergies renouvelables et plus particulièrement l'énergie éolienne, notre association a considéré que cette production était un des moyens de faire face à l'augmentation de la demande en énergie électrique, malgré les inconvénients esthétiques et le manque de fiabilité de ce moyen de production, le vent ne soufflant pas forcément à l'heure des pointes de consommation électrique.. !

Elle a contribué ainsi en 2003 aux « réflexions pour un développement raisonnable des éoliennes en Vendée », document qui a recensé les lieux où l'implantation d'éoliennes présenterait le moins d'inconvénients.

Les parcs éoliens que l'on voit s'élever actuellement répondent aux critères issus de ces réflexions.

Un autre exemple est celui du traitement des ordures ménagères en Vendée. Des décisions s'imposaient puisque les centres d'enfouissement techniques n'étaient plus aux normes et qu'une partie des ordures produites par notre département étaient exportées ailleurs pour y être enfouies voire incinérées.

Au fil des réunions de concertation, notre association s'était rangée à une solution basée sur l'incinération de la moitié des déchets avec production d'énergie comme cela se pratique ailleurs dans l'hexagone.

Devant les réactions de rejet de l'incinération, le plan départemental adopté récemment par le Conseil Général a choisi une formule requérant la participation active des Vendéens : réduction des déchets à la source, tri et compostage individuel et collectif, enfouissement contrôlé des déchets ultimes. Ce choix s'appuie sur le civisme de tous et notre association le soutient.

Qualité de la vie et développement durable vont être des enjeux importants des prochaines campagnes électorales. Sachons garder, là aussi, un juste équilibre et nous impliquer.

Prenons conscience par exemple de la quantité de CO² que chacun de nous émet pour des actes simples. La combustion de 3000 litres de fioul domestique pour le chauffage dégage 8 tonnes de CO², autant qu'en dégage une voiture diesel de grosse cylindrée en 20 000 km. Mais sur la même distance une voiture diesel de milieu de gamme n'en dégagera que 2,5 tonnes autant qu'un voyageur pour un vol aller et retour de Paris à New-York. A nous d'en tirer les conclusions dans notre vie courante.

Jacques de MORANT

ASSOCIATION VENDÉENNE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE

Présidents d'honneur : Michel Crucis - Vincent Ansquer (†) – François Pilastre (†)

Conseil d'Administration

G^al Jacques de MORANT Président Malcote - 85560 LE BERNARD	M^e Yves-Noël GENTY Vice-Président 96, quai de la République 85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE	D^r Olivier MAURISSET Vice-Président 46, rue du Général de Castelnau 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Hervé de LA LAURENCIE Secrétaire Général 14, rue de l'Eglise 85540 LA JONCHERE	Paula CHAUVIN Secrétaire Générale adjointe Rés. Les Moulins - App ^t 17 45, rue de l'Ouillette 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Robert AUJARD fils Trésorier Tivoli- 117, route de Fontenay 85200 PISSOTTE
Régine ALBERT – Membre Bellevue 85500 LES HERBIERS	Guy BOBINET – Membre 5, rue Faisque 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Pierre FAIVRE – Membre 23, rue du Moulin 85210 SAINTE-HERMINE
Nicole FOURNIER – Membre La Mothe Freslon 85540 CHAMP-SAINT-PERE	Roger HARDY - Membre 48, rue Georges Clemenceau 85520 JARD-SUR-MER	Henri de LA BRETESCHE Membre La Vilnière 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE
Charles MALLARD – Membre 4, rue de Fontarabie 85200 FONTENAY-LE-COMTE	Suzel MICHAUD – Membre 48, rue du Général de Gaulle 85510 LE BOUPERE	Joël MAUGIN - co-opté 80, rue Marcellin Berthelot 85000 LA ROCHE-SUR-YON



PRÉSENTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Après une longue carrière d'infirmière, dont vingt-deux ans en Afrique, Paula Chauvin retrouva sa Vendée natale à sa retraite.

Depuis, elle s'investit dans diverses associations : humanitaires (Croix-Rouge d'abord, puis Club-Kiwanis, dont l'action est orientée vers l'aide à la petite enfance) et patrimoniales, comme Maisons Paysannes de France (membre du bureau de la délégation de Vendée et adhérente en Deux-Sèvres).

En 2006, elle a été élue Secrétaire Générale adjointe de l'A.V.Q.V. et participe à la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.

M^{me} Paula Chauvin

❖ CALENDRIER A.V.Q.V. 2007 ❖

**Samedi 31 mars et
dimanche 1^{er} avril 2007**

Salon du Livre de Saint-Gervais

Salle des Primevères

Dans le cadre d'une exposition sur le thème « L'eau et le sel », l'A.V.Q.V. présentera une partie des photos primées lors du concours organisé en 2005.



**Samedi 31 mars et
Dimanche 1^{er} avril 2007**

Participation à la 1^{ère} édition de « **Naturez-vous** » Salon du développement durable, de l'éco-habitat et du bio « Les pieds sur terre, les pieds dans l'eau ».

Palais des Congrès de **S^t-Jean-de-Monts**. L'A.V.Q.V. disposera d'un stand.



**Vendredi 4 et
Samedi 5 mai 2007**

Participation au festival « **La tête dans le sable** » sur le thème du développement durable à **Martinet**.

**Vendredi 2 à
dimanche 3 juin 2007**

Exposition des photos du concours « **Eaux de Vendée** » au logis de Chaligny à **Sainte-Pexine**



1^{er} à 31 juillet 2007

Exposition des photos du concours « **Eaux de Vendée** » à la maison de la vie rurale à **La Flocellière**.

21 et 22 juillet 2007

Participation éventuelle de l'A.V.Q.V. au 1^{er} **Salon du Livre Vendéen** au refuge de Grasla aux Brouzils.

DATE À RETENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A.V.Q.V. Samedi 28 avril 2007

OULMES

Compte rendu de
I'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.V.Q.V.
Le samedi 13 mai 2006 aux Landes Genusson

⇒ Rapport moral	Yves-Noël GENTY	Page 4
⇒ Rapport d'activité		
➤ L'apiculture en Vendée	Roger HARDY	Page 5
➤ Energie nucléaire	Jacques de MORANT	Page 5
➤ L'influenza aviaire. Une zoonose ?	Charles MALLARD	Page 10
⇒ Rapport financier	Robert AUJARD	Page 12
Elections du conseil d'administration		

Le 13 mai 2006, l'assemblée générale de l'A.V.Q.V., s'est tenue dans la commune des Landes Genusson, sur le site de la Cité des Oiseaux.

RAPPORT MORAL

Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Stéphanie Biteau, directrice de la Cité des Oiseaux, pour avoir bien voulu accueillir notre assemblée générale en ces lieux.

La Cité des Oiseaux a été aménagée en 1998 par le Conseil Général de la Vendée au cœur d'une réserve ornithologique de 54 hectares. Du 7 au 9 avril 2006, s'est déroulé le festival de l'insolite qui a accueilli 22000 visiteurs avec l'aide de 300 bénévoles. En avril 2008, aura lieu la prochaine édition de ce festival nature.

Notre association a trente ans. Il est nécessaire de trouver des pistes nouvelles de travail. A l'origine, l'A.V.Q.V. représentait un contre pouvoir raisonnable. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une forte évolution : une crise du bénévolat, la création d'associations qui se mobilisent dans un but ponctuel et sont fortes localement (par exemple contre l'implantation d'un incinérateur) et d'associations passion (vieilles maisons, jardins, patrimoine rural...) qui déploient de nombreuses activités.

Actuellement, existe une orientation majeure : de plus en plus de collectivités souhaitent la participation et des expertises de la part d'associations. Il faudrait étudier pour l'A.V.Q.V. la possibilité de travailler à des missions pour des conseils ou des avis. On peut imaginer cela dans le cadre de Natura 2000, qui s'ac-

compagne d'un financement européen très important ou dans la gestion des parcs (ex : le Marais Poitevin) avec la possibilité de contractualiser avec les agriculteurs.

Dans cette perspective, le conseil d'administration doit continuer à travailler. Il faut également envisager des moyens humains différents, embaucher une ou deux personnes, le coût étant très largement couvert par des subventions de l'Etat, de la D.I.R.E.N. et par le prix des missions.

Il faut également intensifier et organiser le contact avec les jeunes. Certaines actions ont déjà été réalisées, comme le nettoyage des plages avec des élèves de St-Hilaire-de-Riez.

Enfin, je vous confirme que je souhaite passer la main après dix ans de présidence de l'A.V.Q.V., n'ayant pas la possibilité de m'investir davantage. Je ne souhaite donc pas renouveler mon mandat de président.

Yves-Noël GENTY

Directeur de la Publication : G^{al} de Morant - Président I.S.S.N. en cours

Comité de la Lettre : M^{me} Albert, MM. Aujard, Bobinet, de La Laurencie, Mallard, de Morant

Conception et réalisation : M^{mes} Couroussé, Pierre, M. Aujard.

Crédit photographique :

pages 1, 3, 8, 9, 12 : Henri Couroussé

page 15 : en haut : C. Duchaine, en bas : R. Aujard

page 16 : à gauche : Mairie des Herbiers

page 16 : à droite : Robert Aujard

Impression : COPYCOP - 9 bis, rue du Dr Audé
85200 Fontenay-le-Comte

Correspondance à adresser à : Robert Aujard fils
117, route de Fontenay - 85200 Pissotte

Parution : mars 2007

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'APICULTURE EN VENDÉE



L'année apicole 2005 a été encore plus mauvaise que les précédentes. Car, les produits systémiques « gaucho », « régent », ont encore été utilisés sur nombre de semences, malgré l'interdiction sur le tournesol et le colza, pour ne pas perdre les semences déjà enrobées. Cela s'est à nouveau traduit par une mortalité importante des abeilles (+ 30 %) et, en corollaire, une baisse significative de la production de miel !

Les différents procès ont été gagnés par l'Association des Apiculteurs contre les fabricants de ces produits phyto-sanitaire.

Grâce à l'aide de 30 000 euros du Conseil Général, le G.D.S.A. (Groupement Départemental Sanitaire Apicole) de Vendée a pu distribuer des cadres neufs pour permettre aux apiculteurs de changer les grands cadres de leurs ruches. Ces cadres neufs obligent les abeilles à construire de nouvelles alvéoles avec de la cire neuve améliorant ainsi l'état sanitaire de celles-ci. En effet, il est indispensable de changer tous les ans quelques grands cadres dont la cire noirce peut contenir des bactéries, ou des œufs de varroa (insecte destructeur des abeilles).

Un tunnel d'expérimentation est mis en place à La Roche-sur-Yon pour connaître le degré de nocivité sur les abeilles des produits phyto-sanitaires utilisés en agriculture. L'emplacement retenu est près du Laboratoire Départemental d'Analyse, aux Oudairies.

Le Conservatoire de l'abeille vendéenne (abeille noire) est en bonne voie de réalisation. Le lieu pourrait être la commune de Mouilleron-en-Pareds, où il n'y a pas d'abeille importée de variétés différentes. En effet, cette variété d'abeille est très bien adaptée au climat et à l'environnement de la Vendée.

Pour compenser les pertes très importantes de ces dernières années, dues aux produits phyto-sanitaires et au varroa, il y a un nombre croissant d'importation d'abeilles en provenance d'autres régions ou d'autres pays. Dans ces conditions, il est indispensable de maintenir une souche pure de cette abeille indigène.

Roger HARDY

ÉNERGIE NUCLÉAIRE



Lors de l'assemblée générale 2005, j'avais proposé quelques pistes de réflexions sur l'énergie avec le coût sans cesse croissant du pétrole et les raisons de ce coût, le retour à l'utilisation du charbon et la production d'énergies renouvelables. Ces réflexions développées dans la dernière Lettre de l'A.V.Q.V. sont plus que jamais d'actualité, mais la récente déclaration du président de la République sur le lancement d'un prototype de réacteur nucléaire de quatrième génération en France d'ici 2020 et le débat à l'Assemblée sur le stockage des déchets nucléaires m'invitent à vous parler aujourd'hui du nucléaire en France et dans le monde.

Le calendrier et l'implantation des centrales en France

Contrairement à certains de nos voisins qui disposent de certaines ressources en énergie fossile, comme le pétrole en Mer du Nord pour l'Angleterre, le gaz pour le Danemark ou le charbon pour l'Allemagne, la France, entièrement dépendante de l'extérieur pour ces ressources, a d'abord développé l'hydraulique, puis a fait le choix du nucléaire selon le calendrier suivant :

- 1948 : construction du 1^{er} réacteur d'essai
- 1956 : mise en marche à Marcoule du premier réacteur à produire de l'électricité
- 1958 - 1966 : EDF construit six réacteurs
- 1974 : construction des 16 premiers réacteurs à eau pressurisée identiques
- 1978 : nouveau programme de 20 réacteurs supplémentaires

La carte des centrales publiée dans la dernière Lettre de l'A.V.Q.V. montre qu'elles sont implantées près d'abondantes ressources en eau nécessaires à leur refroidissement. Leur mise en service s'étale entre 1977 et 2002. Plus les réacteurs sont récents, plus la puissance développée est importante : de 900 à 1350 MW.

Le nucléaire à l'étranger

La liste suivante, non exhaustive, montre par pays en 2003, le nombre de réacteurs, la production annuelle d'électricité nucléaire en milliards de KWh et la part prise par le nucléaire dans la production globale.

PAYS	NOMBRE DE RÉACTEURS	PRODUCTION ANNUELLE	PART DU NUCLÉAIRE
Pays-Bas	1	3,8	4,4 %
Slovénie	1	5	40 %
Argentine	2	7	8,7 %
Hongrie	4	11	33 %
Brésil	2	13,3	3,6 %
Lituanie	2	14,3	80 %
Inde	14	16,4	3,3 %
Finlande	4	21,8	27 %
République tchèque	6	25,8	31 %
Suisse	5	25,9	40 %
Chine	8	41,6	2 %
Belgique	7	44,6	56 %
Espagne	9	59,4	24 %
Suède	11	65,5	49 %
Ukraine	13	76,7	51 %
Royaume-Uni	27	85,3	22 %
Russie	30	138,4	17 %
Allemagne	18	157,4	28 %
Japon	53	238,8	22 %
France	59	428,8	78 %
Etats-Unis	104	738,7	20 %

On remarque que les pays qui étaient autrefois au-delà du rideau de fer ont fait le choix du nucléaire, choix toujours d'actualité avec la menace de la Russie de couper leur approvisionnement en gaz. La Chine, l'Inde et les Etats-Unis ont des programmes nucléaires ambitieux, non pris en compte dans ce tableau.

En ce qui concerne nos voisins européens, les choix sont très contrastés. Ainsi l'Allemagne a décidé le retrait du nucléaire, mais par quoi va-t-elle le remplacer ? Importer un peu plus d'électricité produite chez ses voisins à partir du nucléaire ? Déployer des forêts d'éoliennes et de panneaux solaires dont la production ne correspondra sans doute pas à la demande instantanée ? Utiliser du charbon dont la combustion produira des gaz à effet de serre ?

Le fonctionnement d'une centrale

Avant d'aborder les problèmes posés par le nucléaire, je rappellerai comment fonctionne schématiquement une centrale de ce type qui transforme la chaleur issue d'une réaction nucléaire en courant électrique.

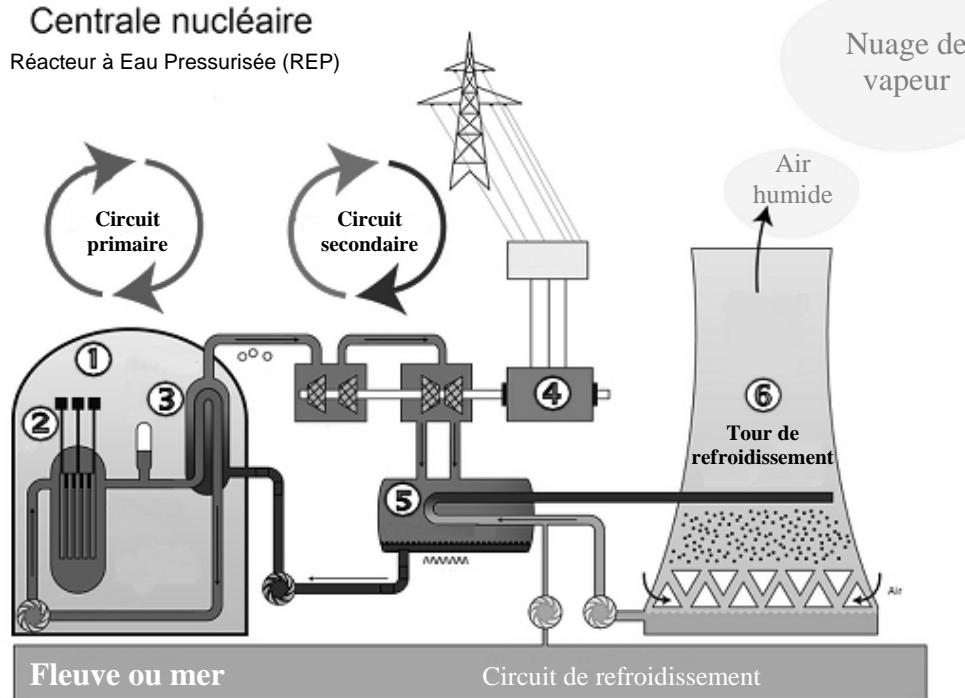
La fission, c'est l'éclatement en deux fragments du noyau lourd d'un atome bombardé par un neutron libre. Cette fission dégage une énergie considérable relâchée sous forme de vitesse communiquée à ces deux fragments, puis de chaleur. La fission libère également 2 ou 3 neutrons qui peuvent à leur tour fissionner un autre noyau lourd, entraînant ainsi une réaction en chaîne.

L'uranium, minéral présent dans l'écorce terrestre, est extrait de mines situées principalement en Australie, au Canada et en Russie. Après différentes opérations mécaniques et chimiques, on obtient un concentré jaune vif qui contient près de 75 % d'uranium comprenant un mélange de deux isotopes (99,3 % d'uranium 238 et 0,7 % d'uranium 235, seul fissile). Ce concentré doit être alors enrichi en uranium 235, transformé en pastilles enfilées dans des tubes (crayons) regroupés en « assemblages ».

Dans le cœur du réacteur (1), ces assemblages sont le siège de réactions de fission qui produisent de la chaleur. Ces réactions sont contrôlées par des barres de commande mobiles (2) qui absorbent des neutrons en pénétrant dans le cœur, ralentissant ainsi la réaction.

L'eau sous pression de la cuve du réacteur circule dans le générateur de vapeur (3). Cette vapeur va entraîner des turbines qui font tourner des alternateurs (4) produisant de l'électricité.

La vapeur refroidie par l'eau qui circule dans le condenseur (5), retourne sous forme liquide vers le cœur du réacteur. L'eau du condenseur revient dans la tour aéroréfrigérante (6) où elle se refroidit au contact d'un courant d'air ascendant. Une partie de cette eau s'évapore sous forme d'un panache, l'autre partie retourne à la rivière.



La gestion des risques

La production d'électricité à partir du nucléaire ne va pas sans risque. Les exemples de Three Miles Islands en 1979 et de Tchernobyl en 1986 en sont l'illustration. Dans les deux cas, l'emballage de la réaction nucléaire a provoqué la fusion du cœur par perte de refroidissement. Si aux Etats-Unis, les conséquences n'ont pas été dramatiques, on ne cerne pas encore aujourd'hui celles de l'accident de Tchernobyl.

Le risque zéro n'existe pas, mais on peut prendre des dispositions pour prévenir les accidents ou en limiter les effets à tous les stades de la conception, de la construction, de l'exploitation et du démantèlement... c'est tout l'enjeu de la sûreté nucléaire. Ainsi pour pallier la défaillance des systèmes de contrôle du phénomène de fission, systèmes qui sont déjà multiples, on empile les barrières successives pour contenir le magma qui pourrait s'écouler lors de la fusion du cœur, gaine enfermant le combustible, cuve du réacteur, enceinte de confinement en béton... La rupture de tubes du générateur de vapeur mettant en relation directe le circuit primaire avec l'extérieur, l'explosion de l'hydrogène produit par la fission nucléaire, les séismes, le terrorisme sont également pris en compte. Des « études probabilistes de sûreté » permettant de quantifier les marges de sécurité avant que ne surviennent de telles défaillances ont été réalisées et les mesures prises afin de réduire au minimum cette probabilité. Les incidents ou accidents sont classés sur une échelle allant de 1 (anomalie) à 7 (accident majeur entraînant des effets étendus sur la sûreté et l'environnement).

La gestion des déchets

Il faut d'abord mentionner les rejets autour des centrales, gaz rares (xénon, krypton...), liquides

(tritium..), mais ceux-ci sont en trace infinitésimales et l'on estime qu'une centrale pollue, dans ce domaine, moins qu'une plate-forme pétrolière en mer.

Une autre espèce de déchets, dits à courte vie, sont ceux dont la radioactivité diminue rapidement, en moyenne réduite de moitié en trente ans. Ce sont les tenues, bottes, outils, filtres... auxquels s'ajoutent les objets utilisés dans les laboratoires du C.E.A. ou dans certains services hospitaliers. Ils représentent 90 % des 20 000 m³ de déchets radioactifs générés chaque année par les activités françaises. Depuis 1969, ces déchets ne sont plus rejetés en mer, mais stockés dans des conteneurs de béton ou de métal, d'abord au centre de La Hague dans la Manche, puis depuis 1992 dans l'Aube. Des précautions sont prises afin que l'eau n'atteigne pas les déchets ce qui pourrait disperser des radioéléments dans le sol. Un troisième centre a été ouvert en 2003 à Morvilliers pour accueillir les déchets à très faible activité (démantèlement d'installations nucléaires arrêtées, industrie chimique ou métallurgie..)

Par contre, en ce qui concerne la gestion des déchets hautement radioactifs, trois axes complémentaires ont été définis par la loi Bataille de 1991 :

- ❑ séparation-transmutation c'est-à-dire transformation des éléments radioactifs pour diminuer la durée de leur radioactivité,
- ❑ Entreposage à long terme (100 ans à 300 ans),
- ❑ stockage réversible en couche géologique profonde pour les déchets dont la durée de radioactivité peut atteindre plusieurs milliers voire centaines de milliers d'années.

Plusieurs amendements récents fixant un calendrier ont été apportés à la loi :

(suite page 10)

Eaux de Vendée Images - Mirages

Après le concours photo organisé en 2005 sur le thème de l'eau en Vendée, un an de travail a été nécessaire à l'A.V.Q.V. pour sélectionner deux cents photographies, déterminer un fil conducteur, collecter les négatifs ou les supports numériques, scanner certaines images et enfin mettre en page les clichés accompagnés de leurs titres et des réflexions poétiques de Régine Albert.

Ensuite, vint le temps de l'impression. Elle a été confiée à l'imprimerie Lussaud de Fontenay-le-Comte. Cette entreprise, dans une démarche environnementale, a signé la charte Imprim'vert, s'engageant ainsi à faire éliminer correctement ses déchets dangereux, à savoir: les fixateurs et révélateurs de films et plaques, les solvants usagés, les boîtes d'encre vides et résidus d'encre, et les chiffons souillés.



Visite à l'imprimerie Lussaud à Fontenay-le-Comte pour assister au premier tirage.

C'est dans la très belle salle du Lavoir, place d'Herbauges aux Herbiers, que se sont retrouvés le samedi 25 novembre 2006, les nombreux photographes, qui, grâce à leur talent, leur sensibilité et leur passion, ont rendu possible la réalisation de ce très bel ouvrage.

Les photographies primées à l'occasion du concours organisé quelques mois auparavant par l'A.V.Q.V. ont été exposées de nouveau pour l'occasion.

M. Marcel Albert, maire des Herbiers et président de la Communauté de communes et le général Jacques de Morant, président de l'A.V.Q.V., ont accueilli les participants, réaffirmant l'un et l'autre leur attachement à l'environnement et à la qualité de la vie en Vendée.

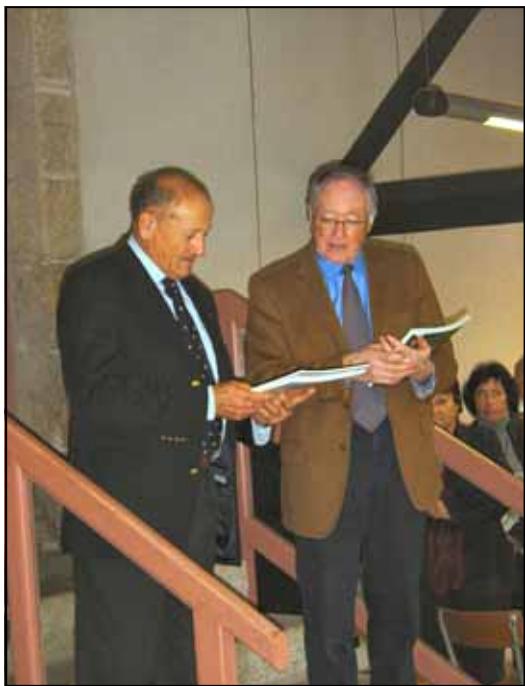
La cérémonie s'est achevée par la remise des ouvrages aux souscripteurs présents et le traditionnel verre de l'amitié.



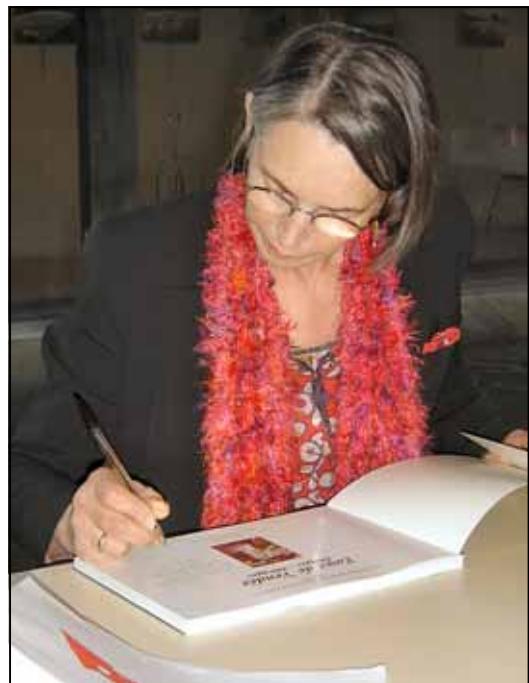
Salle du Lavoir aux Herbiers



Commentaires et discussions



Le général de Morant remet un exemplaire du livre à M. Albert.



Mme Albert se prête volontiers aux demandes de dédicaces.



Hommage rendu au grand talent des photographes.



On s'active pour la remise des ouvrages aux souscripteurs.



Autour d'un verre.

- pour la transmutation en 2012, un bilan sera présenté et la construction d'une centrale expérimentale pourrait être décidée en 2020,
- pour l'entreposage, il faudra trouver de nouveaux sites de longue durée en 2015,
- pour le stockage, l'autorisation éventuelle serait délivrée en 2015, pour une mise en service en 2025.

Les concepts du futur

La durée de vie d'une centrale nucléaire étant estimée à quarante ans, c'est donc à partir de 2017 que leur remplacement devrait être effectif (Fessenheim 1977).

En 2020, le réacteur de 3^{ème} génération de type EPR (European Presurized water Reactor) de 1300 Mw devrait être mis en service à Flamanville dans la Manche. Il est conçu avec la même technologie que les réacteurs précédents, mais il est plus sûr. Il possède, entre autres, une quatrième barrière au lieu de trois, un canal d'écoulement du magma en fusion est en effet prévu. Le risque d'explosion de l'hydrogène a été diminué et la paroi de béton de l'enceinte de confinement doublée. Il est plus économique, le cœur étant plus gros, l'électricité produite devrait revenir à 10 % moins cher. Enfin il produit moins de déchets, car il réutilise plus de combustible irradié.

Mais c'est dans le cadre du Forum international Génération IV auquel participe la France que devrait se décider quel sera le type de réacteur de nouvelle technologie retenu. Pour l'instant, six projets sont en concurrence, neutrons rapides ou non, très haute température ou non, et refroidissement au sodium, au gaz, au plomb liquide, ou utilisation d'eau supercritique... Chacun a ses défenseurs mettant en avant les avantages que représentent :

- la production d'hydrogène utilisable ensuite pour des usages industriels ou le transport,
- le recyclage voir la régénération du combustible...

Conclusion

Quelle que soit l'échéance de la fin du pétrole, il faut s'y préparer. Les énergies renouvelables ? Bien sûr, elles sont indispensables, mais elles ne couvrent actuellement que 20 % de la consommation mondiale d'électricité dont 90 % provient de l'hydraulique déjà largement développée, le reste demeure largement marginal (éolien 0,5 %, solaire 0,05 %). Les économies d'énergie ? Naturellement, elles sont indispensables, mais la demande d'énergie dans le monde explosive et l'on ne voit pas comment on pourrait se passer du nucléaire !

Jacques de MORANT



L'INFLUENZA AVIAIRE. UNE ZOONOSE ?



Dans son dernier éditorial, le président, par des propos sages et apaisants, expose les données actuelles sur la « grippe aviaire » et l'état de psychose médiatique communiqué. Les répercussions économiques et sociales énormes sont disproportionnées avec le risque médical humain encouru, en l'absence de toute pandémie. Devant les incertitudes et interrogations, il note qu'il y a « urgence à expliquer les choses avec raison et rigueur ».

C'est à cette tâche compliquée que j'ai eu la prétention de répondre en mettant en exergue cet aphorisme :

« Tout est possible. Rien n'est certain. Le risque zéro n'existe pas. »

Partant de ces données hypothétiques, les notions de hasard, fortuité, plausibilité, incertitude, habituellement bannies des raisonnements scientifiques et rigoureux univoques sont à l'origine d'exposés différents, voire contradictoires qui ne font qu'aggraver l'incompréhension. Il s'agit bien cependant d'une épidémie virale de « peste aviaire » qui, depuis 2003, s'attaque au cheptel volaille domestique et sauvage.

La « peste aviaire » est une affection à prédominance pulmonaire des volailles appelée depuis 1981 « infection à virus influenza ». Très pathogène, la « grippe aviaire » est un terme plus évocateur, plus frappant, il signale la parenté avec l'infection hivernale virale humaine, épisodique, responsable de la mort de 2000 personnes annuellement en France, dont on parle peu.

Les études génétiques des différents virus d'influenza aviaire au cours des vagues épizootiques passées : Etats-Unis 1984, Pakistan-Mexique 1994, Pennsylvanie-Hong-Kong 1997, Italie 1999-2001, Chili-Hong-Kong 2002, Pays-Bas 2003, ont permis une classification des virus influenza en types et sous-types. Leur pathogénicité spécifique est différente.

15 types de virus H (H1 à H15), 9 sous-types N (N1 à N9) ont été identifiés, leur virulence et leur transmissibilité sont très variables. Le virus H5N1 est le responsable le plus souvent rencontré dans l'épidémie actuelle ; en 2003, aux Pays-Bas, il s'agissait d'un H7N7.

Naturellement moins pathogènes, des souches peuvent devenir dangereuses dans des conditions dysgénétiques de température, d'hygrométrie, d'hygiène, d'environnement, rencontrées dans les élevages domestiques insalubres des pays du sud-est asiatique où l'épidémie sévit depuis 2003. Le type H5N1 est responsable de la première observation en 1977 de six cas humains mortels.

Pour la première fois, on constatait le franchissement de la barrière d'espèces entre volailles et homme ; il faut donc bien le circonscrire. La variabilité et partant la variation de la virulence des virus de l'influenza imprévisible, d'étiologie mystérieuse et inconnue, constitue le point de départ des suppurations alarmistes, toujours aggravantes. Elle justifie la mise en application, sitôt l'alerte, de toutes les mesures de prophylaxie sanitaire, même s'il y a fort peu de chance de survenue de la mutation. Comment ce virus H5N1, ou un autre, peut-il devenir dangereux pour l'homme ?

- ❑ Par variation progressive responsable des changements antigéniques des virus grippaux nécessitant l'adaptation saisonnière des vaccins.
- ❑ Par réassortiment : transmission du virus aviaire à l'homme possible (Hong-Kong 1977) mais exceptionnelle, chez une personne déjà contaminée par le virus de la « grippe humaine ». L'échange de matériel génétique entre ces deux virus peut se traduire par un réassortiment générateur d'un nouveau type de virus, susceptible de s'adapter plus facilement à l'espèce humaine, avec transmission interhumaine et dans ce cas bien précis, risque de pandémie humaine. Ce même phénomène, révélé par ses conséquences pathologiques mais imprévisibles, peut aussi se constater par échange avec le porc dont les conditions d'élevage dans les régions contaminées sont inconfortables.
- ❑ Par cassure : mutation du virus par variation antigénique des protéines de surface avec naissance d'un nouveau virus, rencontrée après un réassortiment, ou la transmission intégrale d'un sous-type de virus inconnu chez l'homme, ou la réémergence chez l'homme d'un virus actif connu.

Il ressort de la connaissance de ces variations brutales, indéterminées, les difficultés, voire impossibilités de prévisions d'évolution de l'influenza aviaire d'une épidémie vers une pandémie : dans cet océan d'incertitudes, il importe d'être très précautionneux pour éviter la dispersion du virus de l'influenza aviaire. Dispersion assurée par les oiseaux migrateurs qui se chargent de transporter le virus en le disséminant sur le trajet migratoire, parce qu'ils sont atteints et en mouvement, et ce qui est le plus grave, parce qu'insidieux, ils sont porteurs sains du virus contaminant. L'exemple de l'élevage de dindes (espèce la plus sensible à l'influenza) de l'Ain et des foyers disséminés en Europe du Nord, en sont la vérification patente. Ce portage rend la prophylaxie médicale impossible, la sanitaire aléatoire. Il ne faut pas pour autant, éviter la lutte contre la propagation inter-animale du virus par les mesures édictées (abattage - désinfection) et inter-humaine par les précautions préconisées.

Envisageons la survenue d'une épidémie localisée à virus très pathogène :

- ❑ Mortalité très importante dans les cheptels de volailles domestiques et industriels et sur les migrateurs.

- ❑ Isolement d'un virus d'un nouveau type ou sous-type, assez rapide.
- ❑ Interprétation précise de ses valences antigéniques suivant les modalités établies par l'Union Européenne
- ❑ Mise en culture du mutant, modification de la souche pour la fabrication du vaccin.
- ❑ Culture impossible sur embryon de poulet si pandémie - les œufs de poule ont disparu par la mortalité des volailles.
- ❑ Le vaccin peut être fabriqué, mais en quantité insuffisante, au mieux six mois après l'isolement du virus. Les experts mentionnant la durée d'une pandémie limitée à six semaines, le vaccin sera utilisable pour la prochaine vague avec un même virus mais non pour l'enzootie récente passée.
- ❑ Pendant cette période négative, application de la chimiothérapie antivirale dans des conditions précises avec résultats inconstants, connus dans ce domaine.

Tous ces éléments aboutiraient à une mise sur le marché du vaccin adapté au bout de six mois en étant optimiste. La vaccination appropriée ne serait efficace que pour une autre pandémie. D'où l'extrême importance des mesures sanitaires prophylactiques préconisées pour détruire le plus possible de virus : isolement, désinfection, destruction des réservoirs de virus. Mais me direz-vous, le portage du virus par des animaux sains rend ces mesures aléatoires. Certes, il faut attaquer le virus là où sa présence est connue, tout en sachant qu'on ne pourra pas l'éradiquer totalement et qu'il perdurera dans l'agent volaille et oiseau.

Dans ce contexte, il est naturel que l'éleveur aviaire soit dubitatif ; aucune certitude ne peut lui être fournie. Mais il faut préciser que l'influenza - présentement le virus H5N1 - n'est pas transmis à l'homme, que le virus est détruit par les agents physiques et chimiques préconisés, ce qui rend la prophylaxie sanitaire possible, efficace. Son application me paraît compatible avec l'élevage aviaire claustré. Il faut envisager de nouvelles règles d'élevage intensif, l'extensif de plein air étant plus vulnérable. Mais à aucun moment la viande de volaille, source irremplaçable de protéines animales dans le monde, n'a été jugée dangereuse pour la consommation. Le déficit de commercialisation (20 à 25 %) par diminution de la demande des acheteurs inquiets n'est pas justifié. Ceux-ci doivent être rassurés ; il n'y a aucune chance de contamination par cette voie. La propagation virale est très subtile et ubiquitaire, rendue impossible à maîtriser par les migrations et les méthodes d'élevage de volaille en liberté : les maladies animales même virales, ont été éliminées ; souhaitons que le H5N1 mute en moins pathogène et que l'immunité spontanée occulte (I.S.O.) rencontrée dans nombre de maladies infectieuses en vienne à bout. Pourquoi pas ? Cultivons-la. Développons-la. Entretenons-la constamment par des conditions hygiéniques et sanitaires d'élevage moderne appropriées.

Par les mesures efficaces possibles de précaution, de prévention, il s'agit de minimiser l'impact sanitaire, l'impact sur la santé des gens et de faire que notre pays fonctionne sur les plans économique et social, malgré les menaces incertaines confirmées.

Informier justement, oui. Inquiéter injustement, non.

Le virus H5N1 est très peu contagieux pour l'homme. Aucun cas n'a été rapporté depuis deux ans par un touriste. L'encéphalite japonaise a provoqué fin juillet 2005, 1300 morts au nord de l'Inde en deux mois et tue 10 000 personnes par an ; elle est transmise par un moustique et est commune à l'homme et au porc.

L'influenza aviaire à virus H5N1 (peste aviaire) est bien une zoonose (transmissible à l'homme) mais peu extensive pour nos régions développées dites modernes.

Charles MALLARD

RAPPORT FINANCIER ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le trésorier Robert Aujard présente les comptes de l'association.

Le rapport moral, le rapport d'activité, les finances, le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

A été élue : Paula Chauvin, en remplacement de Yves-Jean Mignon, démissionnaire.

Réélus : Pierre Faivre
Nicole Fournier
Yves-Noël Genty
Hervé de La Laurence

Notre assemblée générale est suivie par un repas puis par une promenade sur le site de la Cité des Oiseaux.



Promenade et observation dans la réserve ornithologique de la Cité des Oiseaux.



Format 21 x 29,7 cm à l'italienne - 192 pages
Papier couché brillant 135 gm² ; couverture à pelliculage brillant 300 g/m²

Prix public : 60 € T.T.C.

Prix : 48 euros T.T.C. pour les adhérents de l'A.V.Q.V. et les destinataires de la Lettre de l'A.V.Q.V.

Une participation forfaitaire de 6 euros par volume est demandée pour les frais d'envoi.

Les livres peuvent aussi être retirés :

en Vendée chez :

- Jacques de Morant - Malcôte - 85560 LE BERNARD
- Robert Aujard - 38, route de l'Orbrie
85200 PISSOTTE
- Régine Albert - Bellevue - 85000 LES HERBIERS

en Loire-Atlantique chez :

- Muriel Couroussé - 11, allée Charles de Foucauld
44470 CARQUEFOU

Egalement disponibles à :

La Roche-sur-Yon

- ⇒ AGORA - 11 bis, rue Georges Clemenceau
- ⇒ Librairie 85000 - carreau des Halles

Les Herbiers

- ⇒ Maison de la Presse - 12, rue de l'Eglise

Fontenay-le-Comte

- ⇒ Espace du Marais - 11 bis, rue Georges Clemenceau
- ⇒ Librairie Leroy - 7, passage du Commerce
- ⇒ Maison de la Presse - 78, rue de la République

Magasins PHOX :

La Roche-sur-Yon ; Fontenay-le-Comte ; Saint-Gilles-Croix-de-Vie.



ENVIRONNEMENT... NATURE... Parlons-en !

La douceur automnale que nous vivons actuellement, aussi agréable soit-elle, devrait éveiller en nous de nombreuses réflexions sur l'anormalité du fait. La presse évoque largement ce fameux « réchauffement climatique » que nous devons considérer comme une sonnette d'alarme quant à l'état de santé de notre pauvre planète. Je ne peux relater ici tous les articles évoquant le sujet ; certains ont attiré particulièrement mon attention : ainsi, ce beau dialogue entre Hubert Reeves et Nicolas Hulot (Paris-Match N° 2533) qui veut nous faire prendre conscience que : « ... ce que chacun d'entre nous fait aujourd'hui, va irrémédiablement détériorer la vie de ses enfants. Les réserves ne sont pas infinies, ni l'espace dans lequel nous rejetons nos déchets. » (Hubert Reeves *).

« ... oui, la planète est en péril, c'est le vivant qui est en danger, et nous, les hommes, sommes en danger. » (Yann Arthus Bertrand).

Ceci rejoint un autre dialogue entre Robert Barbault * et Catherine Larrère * (Terre Sauvage n° spécial 222) :

« ... la biodiversité... c'est le tissu vivant de la planète... et non un catalogue d'espèces. Ce tissu vivant de la planète, c'est un système d'interaction entre une multitude d'espèces. Et nous, êtres humains, faisons partie de ce tissu, nous en sommes issus, nous en dépendons.....la diversité du vivant n'est pas une collection de timbres ! Quand une espèce est en train de disparaître, il faut se demander pourquoi. Souvent, c'est lié à la disparition de son milieu, d'autres espèces ou parce que l'homme a d'autres besoins sur cet espace. »

Et Nicolas Hulot de préciser :

« ... Notre destin est intimement lié au VIVANT ... Notre sort est entre les mains de la nature et non l'inverse. On oublie que c'est la nature qui est pourvoyeuse de ressources, pas l'industrie. Malheureusement la combinaison de la pauvreté et de la dégradation écologique nous entraîne dans une spirale infernale. »

Roger Barbault encore :

« Le danger réside dans le fait d'aller trop loin dans la destruction, l'irréversible. Aujourd'hui l'homme, en monopolisant l'espace et les ressources, réduit les espaces disponibles pour d'autres espèces, et les échelles de temps qui leur permettraient de s'adapter. »

A la question de Paris-Match sur les derniers endroits au monde non pollués, Nicolas Hulot répond : « Très sincèrement, je ne connais plus d'endroits où vous pouvez ne pas lire un impact des activités humaines... Il n'y a plus un endroit qui ne soit sous le joug d'une menace. Notre planète est ridiculement petite... L'autre jour (référence à l'émission Ushuaia-Nature du

29-11-06 sur TF1) je sortais de l'eau après avoir passé une heure merveilleuse avec des baleines dans une eau limpide...je me suis dit qu'il faudrait que tous les chefs d'Etat puissent vivre cette expérience : regarder dix minutes l'œil d'une baleine. Cela les rendrait tellement plus humains ! »

A vos réflexions !...

Paula CHAUVIN

* Hubert Reeves : astrophysicien

* Robert Barbault : écologue, directeur du département d'écologie et gestion de la biodiversité au Muséum National d'Histoire Naturelle.

* Catherine Larrère : philosophe, spécialisée dans les questions éthiques et politiques liées à la crise environnementale.

A lire : « Effondrement » (Jared Diamond)

« Un éléphant dans un jeu de quilles » (Robert Barbault - Editions du Seuil)



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LE DÉSENCLAVEMENT DU SUD-VENDÉE

Le 30 janvier 2007, s'est tenue à Puyravault, l'assemblée générale de l'Association pour la Promotion et le Désenclavement du Sud-Vendée, sous la présidence de M. Joël Sarlot. On y a traité des projets autoroutiers et routiers du département.

AUTOROUTES

A 83 Nantes-Niort. Il ne reste à faire que l'échangeur ouest de Fontenay-le-Comte, qui doit raccorder la rocade du bocage à l'autoroute en direction du sud. L'arrêté d'utilité publique est signé et les acquisitions de terrains sont en cours à l'amiable avec l'espoir d'éviter les expropriations.

A 87 Angers-La Roche-sur-Yon. Il reste à achever le contournement sud de La Roche-sur-Yon, en cours de travaux, et qui sera gratuit pour les véhicules n'empruntant que lui. Il aura des échangeurs avec les routes de Bournezeau et de La Tranche-sur-Mer ; un troisième échangeur avec la route de Luçon devrait voir lancer sa procédure administrative après la mise en service du contournement.

A 831 Fontenay-le-Comte - Rochefort. Le projet traversant d'importantes zones NATURA 2000, il est nécessaire d'avoir l'accord de la Commission Européenne pour sa réalisation. Toutefois, pour gagner du temps en espérant cet accord, et sachant que la D.U.P. est prononcée depuis juillet 2005, le processus de désignation du concessionnaire a été lancé. Le financement de l'investissement prévu de 560 M€ comprend des participations de :

☒ Région Pays de la Loire	20 M€
☒ Département de la Vendée	20 M€
☒ Département de la Charente-Maritime	80 M€, dont 40 M€ pour pallier le refus de participer de la Région Poitou-Charentes.

En outre, le département de la Vendée souhaite négocier avec le futur concessionnaire une « clause de meilleure fortune » en vue de récupérer à terme tout ou partie de sa participation. Sauf incident, on pourrait espérer une mise en service en 2012, avec toujours l'importante réserve de l'accord de la Commission Européenne, plus ou moins relayée au plan national ou même régional.

ROUTES

Rocade du Bocage. Cette voie s'avance bien ; il manque encore son raccordement à l'autoroute A 83 (cf. p.13) et la liaison Pouzauges-Réaumur, dont les travaux vont bientôt commencer, pour s'achever sous quatre à cinq ans. Un certain nombre de carrefours giratoires reste aussi à aménager en divers points.

Liaison Moreilles-Pont du Brault. On attend toujours l'aval de la Commission Européenne pour ce projet d'amélioration déclaré d'utilité publique depuis 2003, mais qui, d'une part, traverse une zone sensible, et, d'autre part, est parallèle à l'autoroute A 831. L'A.V.Q.V. a toujours attiré l'attention sur le risque de doublon entre les deux voies pour la circulation de transit et cela ne semble pas avoir échappé à la Commission Européenne, qui, comme l'A.V.Q.V., a demandé à plusieurs reprises une réduction des caractéristiques techniques du projet.

En attendant, les giratoires de son futur raccordement avec la RD 137 et la RD 25 sont faits, et l'ouvrage sur le canal de Vienne va être repris.

Liaison La Tranche-sur-Mer - Luçon. La route intérieure La Tranche-sur-Mer - L'Aiguillon-sur-Mer est achevée ; on prépare l'enquête publique sur les déviations de Saint-Michel-en-l'Herm et de Triaize, en accord avec les municipalités.

Déviations.

- On travaille sur les déviations de Champagné-les-Marais, Vouillé-les-Marais, La Taillée et Le Gué-de-Velluire.
- La déviation Nord de Luçon se poursuit, de même que le contournement large des Sables-d'Olonne depuis la route de Luçon (RD 949).
- La déviation Sud de Talmont a fait l'objet de plusieurs recours successifs contre sa D.U.P., tous écartés par la justice ; il reste en cours une plainte auprès de la Commission Européenne ; des giratoires pourraient être commencés prochainement sur les routes de Luçon et de Jard-sur-Mer (RD 949 et RD 21).
- La déviation de la RD 746 autour de Mareuil-sur-Lay va bientôt être mise à l'enquête publique.
- La déviation Est de Fontenay-le-Comte fait toujours l'objet de contentieux et ne peut être achevée.

- Des aménagements de carrefours, principalement en giratoires, sont prévus au long de la RD 25 de Benet à Triaize.

OBSERVATIONS

Hormis les autoroutes, concédées à des sociétés d'économie mixte, il n'y a plus de voies nationales en Vendée : c'est dire que tout le réseau routier départemental relève désormais du Conseil Général, dont dépendent totalement le Parc départemental et les subdivisions, elles-mêmes réorganisées. On peut penser ainsi avoir une parfaite cohérence dans le traitement de la voirie publique, entretien et travaux neufs, pour la plus grande satisfaction des usagers.

Guy BOBINET

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS EN VENDÉE

Dans sa session de novembre 2006, le Conseil Général de la Vendée a approuvé formellement le nouveau plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Vendée.

Les lecteurs de la Lettre de l'A.V.Q.V. sont familiers de ce dossier, à l'étude depuis près de six ans, et connaissent bien ce nouveau plan, qui repose essentiellement sur les principes suivants :

- tri le plus poussé possible des déchets,
- pas d'incinération,
- traitement biologique des refus du tri,
- mise en dépôt des refus ultimes.

1 - Le tri doit commencer au stade et sous l'action des ménages ; c'est l'un des points importants du plan, qui marque le caractère volontariste de celui-ci, lequel fait appel à l'esprit civique de tous les citoyens de Vendée, de leurs visiteurs et des touristes ; il doit permettre l'élimination et la valorisation de 30 % des déchets.

2 - Le refus de l'incinération décidé par le Conseil Général est le fruit de la phobie créée et entretenue en Vendée par nombre d'associations locales, chez lesquelles la véhémence de l'expression a souvent supplié l'information technique (en novembre 2006, un élu vendéen de premier plan s'est encore appuyé sur une inspection officielle des usines d'incinération des années 1970 pour en conclure que l'incinération était un procédé dangereux, comme si aucun progrès n'avait été fait depuis trente ans dans les procédés et le traitement des produits de l'incinération !).

3 - La valorisation biologique traitera 34 % des déchets en produisant du compost pour le jardinage et surtout l'agriculture, sous forme individuelle ou par quartier d'habitation, puis par tri mécano-biologique. Elle donnera lieu à la construction de :

- une nouvelle unité de broyage-compostage
- deux plates-formes de compostage

- cinq usines de traitement mécano-biologique
- enfin sept centres de stockage de classe 2 pour les 33 % restants, exception faite de déchets particuliers de faible tonnage bénéficiant de traitements particuliers et d'une évacuation spécifique.

Il serait parfaitement vain de critiquer ce plan, qui a sa logique : on doit au contraire souhaiter et favoriser sa réussite malgré les incertitudes qu'il peut soulever sur :

- ☒ le civisme des citoyens dont dépend la première sélection, pas encore en vigueur dans tout le département ;
- ☒ le coût, la durée de vie et les nuisances des différentes installations, particulièrement des usines de tri mécano-biologique ;
- ☒ l'écoulement des produits issus des différentes valorisations, notamment - mais pas seulement - du compostage et de la valorisation biologique en général.
- ☒ la recherche de terrains agricoles pour l'implantation des centres de stockage appelés à succéder aux sept premiers.

On peut cependant regretter que, tout en évoquant presque incidemment la notion de contrôle, le plan ne comporte pas un volet précis relatif aux impératifs, aux conditions et aux modalités du contrôle des différentes installations prévues et des produits qui en sortent, car des émanations ou des contaminations accidentelles pourraient ne pas être anodines. Il y a sur le contrôle une responsabilité essentielle du Département qui ne peut être transférée sans principes de base à un concessionnaire, un mandataire ou une collectivité de niveau inférieur ; mais il n'est pas trop tard pour l'ajouter.

Enfin, au fur et à mesure de la mise en service des installations prévues, il conviendrait de songer à leur suite ; en effet, la capacité des centres de dépôt n'est pas infinie, et risque même d'être saturée plus vite qu'on ne le pense ; en outre, à l'instar des O.G.M. et du nucléaire, l'incinération, déjà adoptée ou en cours d'adoption dans de nombreux départements pourrait en venir à s'imposer : il y a là une piste de réflexion à ne pas perdre de vue en dépit du caractère agricole de notre département...

Guy BOBINET

NOUVELLES ADHÉSIONS

- * Dominique Caillaud - Député, maire de Saint-Florent-des-Bois - 85 Saint-Florent-des-Bois
- * Joël Maugin (directeur du C.A.U.E. 1979-2006) Architecte - 85 La Roche-sur-Yon
- * Régis de La Brosse - 44 Nantes
- * Joseph Martin - Chirurgien-dentiste - 85 Sainte-Hermine
- * Alain Durante - Président Association Parcs et Jardins de Vendée - 85 Sainte-Pexine

DISPARITIONS

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris les décès de :

- ◆ Louis Guérin, survenu le 22 août 2006, frère de Marcelle Brousseau,
- ◆ Maurice Brillaud (ancien administrateur de notre association), survenu le 21 octobre 2006, frère de Jacques Brillaud,
- ◆ Jean-Claude Fleurisson, survenu le 30 octobre 2006, frère de Huguette Soulard,
- ◆ Pierre de Tinguy, survenu le 11 août 2006, à l'âge de 85 ans. Ancien administrateur de notre association, il fut durant de nombreuses années notre représentant dans la commission remembrement.



Remise par Léon Aimé de la médaille du Conseil Général à Pierre de Tinguy à la Roche/Yon, le 19 octobre 1998. De g. à dr. : Léon Aimé, Pierre de Tinguy, Yves-Noël Genty, Marguerite Duchaîne, François Pilastre, François Loyau.

- ◆ Maurice de la Pintière, survenu le 15 novembre 2006, à l'âge de 86 ans. Illustrateur de renom et résistant rescapé des camps nazis, il avait fait le bonheur des enfants des années 1940 et 1950 en réalisant les couvertures des magazines *Cœurs Vaillants*, *La Semaine de Suzette*, *Fripounet*... Il devint ensuite un des maîtres des cartons de tapisseries. Ses œuvres, de facture souvent symboliste, sont exposées dans de nombreux monuments en France.



Exposition de tapisseries au prieuré de Grammont, pendant l'été 1990. Maurice de la Pintière présente « La Liberté ».

Aux familles éprouvées, notre association présente ses plus sincères condoléances.

PRIX NATIONAL DE L'ART DE VIVRE

Le prix national de l'Art de vivre pour 2006 a été décerné à la ville des Herbiers.

C'est Consuelo de Saint-Exupéry qui a été la marraine et l'inspiratrice de l'Académie européenne pour la défense et l'illustration de l'Art de vivre.

Dans son sillage se sont mobilisées des gloires internationales : Eric Tabarly, Roger Frison-Roche, Jacqueline Auriol, Jean Delannoy.

L'écrivain-cinéaste vendéen Gilbert Prouteau est aujourd'hui le président du jury qui décerne chaque année le prix de l'Art de vivre.

Après avoir couronné des cités légendaires comme Reims, des métropoles touristiques comme Toulouse et Bordeaux, des hauts lieux de l'olympisme comme Font-Romeu, des rendez-vous de vacances comme La Baule ou La Balagne, Paris la ville lumière et même Ville de Lorraine au Québec, c'est en 2006 la capitale historique du bocage vendéen qui est désignée pour recevoir ce titre envié : Prix National de l'Art de vivre.

« Cette ville a su faire de l'Art de vivre une règle de vie » déclare Gilbert Prouteau lors de la cérémonie qui s'est tenue au château d'Ardelay pour marquer ce vingt-cinquième prix.



Près de M. Gilbert Prouteau, on reconnaît M^{me} Ménie Grégoire et le Secrétaire Général de la préfecture de la Vendée, M. Cyrille Maillet.

Mais une victoire ne se justifie, dit le Maréchal de Lattre que si elle est prolongée par une victoire spirituelle.

« C'est pourquoi, souligne M. Marcel Albert, maire des Herbiers, nous accordons une large part à l'humanisme.

Le théâtre, la musique, l'histoire, le tourisme, les échanges culturels et le culte du patrimoine sont indissociables de notre éthique et de notre esthétique.

La ville apprécie cette juste reconnaissance qui lui est faite.

Mais plus qu'une récompense, cette distinction nous encourage à continuer nos efforts pour offrir à tous des espaces de vie de qualité. »

RESTAURATION DU CONFESSONNAL de L'ÉGLISE SAINT-RÉMY de PISSOTTE

Depuis plusieurs années, notre association a, parmi ses projets, la restauration de ce confessionnal.

Datant du début du XIX^e siècle, il est en chêne massif, à porte centrale galbée avec traverse haute en cintre surbaissé.

Ce confessionnal est actuellement démonté et entreposé dans les ateliers communaux.



Nous espérons pouvoir enfin réaliser sa restauration au cours du deuxième trimestre 2007.

Le Conseil Général de la Vendée et la municipalité de Pissotte ont accordé à notre association une subvention et nous tenons très vivement à les remercier.

Quelques donateurs particuliers nous ont également adressé une participation financière.

Cependant, il nous manque encore 800 euros pour boucler notre budget. Nous nous permettons donc d'adresser un appel à votre générosité (bon de participation ci-joint), en espérant que vous accepterez de contribuer à la sauvegarde de ce petit patrimoine d'église qui, aujourd'hui, disparaît dans le plus grand anonymat, comme les fontaines, lavoirs, fours à pain, chapelles, tombes, etc...

Le conseil d'administration vous remercie de votre participation.